

A V I S

L'assemblée primaire de la **municipalité** est convoquée

MERCREDI 26 FEVRIER 2025 A 19 H 00

au foyer de la salle polyvalente.

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée du 12 juin 2024 : Approbation
2. Plan financier quadriennal 2025 – 2028 : Présentation
3. Communication des décisions fiscales applicables à l'exercice 2025 – Indexation des revenus – Art. 178 al. 5 & 6 LF : Décision
4. Budget 2025 – Présentation
5. Budget 2025 – Approbation – Crédit d'engagement y-compris les financements y afférents
6. Nomination de l'instance de révision
7. Divers

Les budgets de la municipalité ainsi que le p.-v. de l'assemblée de juin 2024 sont disponibles au bureau communal, pendant les heures habituelles d'ouverture du guichet, 20 jours avant l'assemblée. Ils peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la commune.

Les citoyennes et citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit ou directement à secretariat@arbaz.ch jusqu'au dimanche soir précédant l'assemblée. Ainsi le Conseil sera en mesure d'y répondre de manière référencée.

Arbaz, le 03 février 2025

COMMUNE D'ARBAZ

Le Président
Jean-Michel BONVIN



Le Secrétaire
John TORRENT

